



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sel & Vermois

Le Mag'



**COVOITUREZ EN
SEL & VERMOIS !**



N°28
Novembre 2024

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

En inaugurant sa troisième aire de covoiturage, notre Communauté de Communes poursuit le développement des mobilités et vous accompagne dans une démarche plus économique, plus écologique et plus solidaire, le covoiturage.

C'est le même enjeu de transition écologique qui guide les opérations de déploiement de la stratégie d'optimisation de la gestion des déchets ménagers pour vous accompagner dans la réduction et la valorisation des déchets, actions indispensables face aux augmentations de la taxe sur les activités polluantes décidées par l'Etat.



David FISCHER

Venez découvrir les nouveaux conteneurs de collecte du verre habillés aux couleurs du Sel et du Vermois ainsi que les espaces personnalisés créés pour vous, pour gérer au plus juste les ressources naturelles : le portail abonné eau et l'espace usager déchets. Découvrez enfin les actions de nos partenaires qui participent également à cette démarche vertueuse, par l'éco pâturage dans les stations d'épuration.

Notre Communauté de Communes s'engage pleinement dans le développement économique du territoire Sel & Vermois. L'ouverture récente de deux boutiques éphémères à Dombasle-sur-Meurthe et à Saint-Nicolas-de-Port offre un réel tremplin pour celles et ceux qui souhaitent se lancer dans une activité commerciale.

Lier l'environnement et l'économie est indispensable ; les participants aux rencontres de l'économie circulaire organisées dans les locaux de Vegafruits pourront vous le confirmer.

Vous découvrirez ces solutions et ces actions dans ce 28ème numéro du MAG, 100% digital. Bonne lecture !

Bien chaleureusement

SOMMAIRE

- 2 Édito
- 3 Emploi et insertion
- 4 Aménagement et mobilité
- 8 Économie du territoire
- 10 Environnement
- 16 Cycle de l'eau
- 17 Promotion du tourisme
- 19 Nous contacter

Directeur de publication :
David Fischer

Rédaction et mise en page :
Services communautaires

Crédits photographiques et
illustrations : Communauté de
Communes

EMPLOI ET INSERTION

Forum emploi & de la formation professionnelle : la deuxième édition a tenu toutes ses promesses !

Ce mardi 05 novembre, de 09h à 12h, à la salle polyvalente de Dombasle sur Meurthe, s'est tenu le second Forum de l'emploi et de la formation professionnelle coorganisé par la CCPSV et France Travail avec le soutien de nombreux partenaires. Une quarantaine d'entreprises, d'organismes de formation, d'acteurs de la mobilité et des droits, et partenaires étaient présents. Des dizaines d'offres d'emploi étaient à saisir sur le territoire de la Communauté de communes et au-delà sur le sud 54. Cet évènement passe à devenir incontournable : il est l'occasion idéale pour rencontrer les recruteurs et postuler en personne. Il a rassemblé plus de 150 visiteurs à la recherche d'un emploi et d'informations.

Des opportunités pour tous les profils

Que vous soyez à la recherche d'un premier emploi, d'une reconversion professionnelle ou d'une évolution de carrière, les exposants ont proposé une multitude de postes dans divers secteurs d'activité.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi, vous pouvez encore postuler auprès de votre conseiller référent ou de votre agence France Travail de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.

Evolution du dispositif de France Travail Pro

A cette occasion, France Travail a présenté auprès de l'ensemble des acteurs économiques présents, l'évolution de son dispositif Pro au seul but de répondre spécifiquement aux attentes des acteurs. Il s'agit notamment de renforcer l'accompagnement et le partage de l'offre de services France Travail auprès des TPE et PME et d'étendre le service contact en soirée et le samedi. Cette évolution est une aubaine en matière de proximité et d'échange au même titre que le rapprochement avec les territoires. Ce dispositif est un atout supplémentaire pour la Communauté de communes qui attire de plus en plus d'entreprises et de savoir-faire. Fort de son succès, une nouvelle édition est déjà programmée pour 2025.



Philippe JONQUET

Vice-Président délégué aux finances, à l'emploi et à l'handicap



AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ

Les mobilités alternatives en Sel & Vermois

Rencontres voyageurs



La SNCF a de nouveau organisé des rencontres clients sur notre territoire : le 18 septembre en gare de Dombasle-sur-Meurthe et le 20 septembre en gare de Varangéville Saint Nicolas. Les représentants de la SNCF étaient accompagnés de Kéolis pour échanger sur la Navette, le TAD et les lignes 23 et 24 du SUB. Charles Monnais, nouveau chargé de développement territorial de notre communauté de communes depuis juin dernier, était aussi présent, lui permettant de découvrir le terrain et tous ses acteurs.

L'objectif de ces rencontres qui sont renouvelées régulièrement est toujours le même : établir un dialogue avec les voyageurs du réseau ferré du territoire Sel & Vermois dans un format accueil/café. Les usagers ont pu exprimer leur ressenti, aussi bien sur les difficultés rencontrées que sur les points positifs de leur mode de transport.

La ligne Nancy-Lyon est de retour !

À partir du dimanche 15 décembre, il y aura un aller-retour par jour pour se rendre à Lyon depuis notre territoire ! Les réservations de billets sont possibles depuis la mi-octobre pour cette liaison directe qui avait été suspendue en 2018 et qui renaîtra donc de ses cendres.



NANCY VERS LYON

TER 35074 : passage à Rosières-aux-Salines à 7h10, Dombasle-sur-Meurthe à 7h13, Varangéville Saint-Nicolas à 7h16, arrivée à Nancy à 7h29 pour un départ de l'Intercités à destination de Lyon à 7h46.

LYON VERS NANCY

- Arrivée de l'Intercités en provenance de Lyon à 20h16 à Nancy.
- TER 35833 : départ de Nancy à 21h24, arrivée à Varangéville Saint-Nicolas à 21h32
- TER 35097 : départ de Nancy à 21h32, arrivée à Dombasle-sur-Meurthe à 21h48, arrivée à Rosières-aux-Salines à 21h51.



Les solutions de transports : un enjeu majeur pour les aînés



Le vendredi 4 octobre avait lieu la troisième édition du Forum des Aînés à l'Espace Prieuré de Varangéville. Ce rendez-vous annuel, qui s'adresse aux seniors et à leurs proches, est devenu un moment privilégié pour échanger, s'informer et renforcer les liens intergénérationnels au sein de la commune. Charles Monnais, nouveau chargé de développement territorial de notre communauté de communes depuis juin dernier, tenait un stand pour la mobilité du territoire.

En effet, c'est un enjeu majeur pour les personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer par leur propre moyen. Charles Monnais a ainsi pu rencontrer cet autre noyau de la population, les renseigner et les orienter vers les solutions qu'offrent notre territoire : Sub, La Navette, gares routières...

Une nouvelle aire de covoiturage sur le territoire

Le mercredi 18 septembre 2024 avait lieu l'inauguration de la 3e aire de covoiturage de notre territoire à Ville-en-Vermois. Cette aire qui comporte 35 places est à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui. L'A31 connaît un trafic trop conséquent et il est important de participer la désaturation de celle-ci à travers ce nouvel emplacement de covoiturage. A terme, des bornes de recharges rapides verront également le jour.



Cette aire s'inscrit dans notre stratégie de développement des mobilités alternatives et la volonté de lier notre territoire avec les territoires ruraux et urbains. Elle complète celles d'Hudiviller et de Dombasle-sur-Meurthe (ZAC des Sables).

Le coût de cet aménagement est de 260 000€, avec la participation financière de l'Etat et du Fonds Vert à hauteur de 54 000€ et du Département de Meurthe-Moselle à hauteur de 25 000€.

Retrouvez toutes les informations sur la mobilité et le transport sur notre site Internet



OPAH-RU : des aides renforcées sur les centres historiques des communes urbaines

- Vous avez un projet de rénovation de votre logement ?
- Vous souhaitez entreprendre des travaux d'économie d'énergie ?
- Vous envisagez des travaux d'adaptation pour rester autonomes dans votre domicile ?
- Vous êtes propriétaires d'un logement vacant ?

L'OPAH-RU, lancée par la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, peut vous aider à améliorer le confort de votre logement, réduire les factures d'énergie, faciliter votre autonomie à votre domicile ou relouer votre bien en toute sécurité. Dans le cadre de cette opération, vous pouvez bénéficier d'aides financières renforcées et d'un accompagnement gratuit et personnalisé.

L'OPAH RU, qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme d'accompagnement à la réhabilitation du parc privé. Le volet « renouvellement urbain » vise en particulier la requalification du patrimoine bâti ancien et ainsi l'amélioration du cadre de vie en centre-bourg. L'opération a pour objectif la réhabilitation de 320 logements sur 5 ans, de 2022 à 2026.

Ce programme, porté par la Communauté de Communes, est mis en place en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, la Région Grand Est et les communes urbaines du territoire. Les centres-bourg de Dombasle-sur-Meurthe, Saint-Nicolas-de-Port, Varangéville et Rosières-aux-Salines sont concernés par cette opération.



Pour qui ?

- Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources.
- Les propriétaires bailleurs sans condition de ressources.



Pour quoi ?

- Réaliser des économies d'énergie, en effectuant des travaux d'isolation, de menuiseries, de chauffage, de ventilation...
- Favoriser le maintien à domicile, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés liées aux personnes âgées et à mobilité réduite
- Assurer un meilleur confort de vie, en favorisant la réalisation de travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé et la rénovation de toitures
- Développer l'offre de logements locatifs privés, en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leur patrimoine, et à remettre en location des logements vacants, en contrepartie de loyers modérés.
- Améliorer le cadre de vie en centre-bourg, en aidant les propriétaires à rénover les façades.



Attention : Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'accord de subventions.

Comment être accompagné ?

Contactez et Rencontrez l'association CAMEL :
03 83 38 80 50 / contact@association-camel.fr

Camel

la sobriété énergétique de l'habitat



OPAH-RU
OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2022-2027

AIDE À LA RÉNOVATION
PROPRIÉTAIRES DU CENTRE VILLE, INVESTISSEURS, COPROPRIÉTAIRES...



ST NICOLAS DE PORT



VARANGEVILLE



DOMBASLE-SUR-MEURTHE



ROSIÈRES-AUX-SALINES

MOBILISEZ DES SUBVENTIONS MAJOREES & UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ GRATUIT




Je suis propriétaire **baillieur** dans le centre ancien de Saint-Nicolas-de-Port.
Mon bien est inlouable à l'heure actuelle car il présente trop de signes de **dégradation**.



Consommation	589 kWh/m ² .an
Étiquette énergétique	G
Estimatif du coût Travaux	117 049 €

Que peut faire la Communauté de communes pour moi ?

L'Association CAMEL en charge de l'animation de l'opération OPAH-RU sur le Territoire du **Sel et du Vermois**, peut vous accompagner **gratuitement** !

En réalisant un audit du logement, les techniciens de CAMEL vous proposent des scénarios de rénovation adaptés et mobiliseront les subventions pour vous, en étant votre tiers de confiance !




Consommation	208 kWh/m ² .an
Étiquette énergétique	D
Subvention	55 751 €
Reste à charge	61 298 €



Nous sommes propriétaires **occupants** dans le centre ancien de Rosière-aux-Salines.

Notre logement **n'est plus adapté à notre situation**, nos escaliers deviennent dangereux et notre baignoire est difficile d'accès.



Estimatif du coût Travaux	4 869 €
---------------------------	---------

Que peut faire la Communauté de communes pour moi ?

Là encore, l'Association CAMEL vous accompagne **gratuitement** dans les travaux d'adaptation de votre logement !

Notre conseillère spécialisée en maintien à domicile vous recommande des travaux sur mesure.

Si besoin, nous pouvons vous mettre en relation avec des ergothérapeutes de la région.




Subvention	4 869 €
Reste à charge	0 €

PUBLIC CIBLÉ

- Les propriétaires qui occupent leur logement
- Les propriétaires qui louent ou les investisseurs qui envisagent de louer leurs logements
- Les syndicats de copropriétés

AIDES MOBILISABLES

- Travaux d'amélioration énergétique
- Travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou en situation d'handicap
- Travaux lourds de rénovation de logements très dégradés
- Réhabilitation de logements locatifs privés
- Rénovation énergétique des copropriétés
- Aide au ravalement de façade
- Primes de sortie de vacance
- Primes restructuration
- Primes à la rénovation BBC

CONTACTEZ NOUS !

Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois
3, rue Louis Majorolle - ZAC du Saulcy
54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE
contact@cc-selvermois.fr
Tel : 03 83 45 23 32

Association CAMEL
12, rue de la Seille - 54320 MAXÉVILLE
contact54@association-camel.fr
Tel : 03 83 38 80 50




La sobriété énergétique de l'habitat



ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Le Sel & Vermois : un territoire attractif et dynamique

La boutique éphémère : un concept qui porte ses fruits !



Saint-Nicolas-de-Port - 56 rue Anatole France -
90 m² dont 75 m² de surface de vente



Dombasle-sur-Meurthe - 92 rue Gabriel Péri - 35 m²

Votre communauté de communes a souhaité poursuivre et renforcer la dynamique de l'offre commerciale du cœur de ville par l'ouverture de deux boutiques éphémères. Ce nouveau concept permet à des porteurs de projets, commerçants, artisans et associations une installation ponctuelle en cœur de ville, dans un local commercial, afin de tester leur activité, créer un contact direct avec ses clients, partager leur savoir-faire avec le grand public, exposer ses œuvres etc... sur une durée limitée. Ils pourront ainsi se faire connaître et, éventuellement, envisager de créer leur boutique à terme.



Madame Virginie Lumbreras (à gauche) puis Madame Sabine Stepler (à droite) ont toutes deux eu l'occasion de profiter du local situé à Dombasle-sur-Meurthe durant le mois d'octobre : une expérience très réussie pour elles !

Pour suivre les prochaines présences dans les deux boutiques, n'hésitez pas à suivre l'actualité sur notre page Facebook.

Vous êtes intéressé ? Vous souhaitez louer une boutique éphémère pour tester vos produits et vous faire connaître ? N'hésitez pas à candidater ! Le règlement et le formulaire d'inscription sont également disponibles sur notre site Internet. Pour toute information, vous pouvez contacter le service Développement économique au 03 83 45 84 43.



Les rencontres de l'économie circulaire chez Vegafruits



En décembre dernier, la Communauté de communes des Pays du sel et du Vermois a été, à nouveau, labellisée « Territoires d'Industrie » dont le programme court jusqu'en 2027.

Il s'agit d'intensifier les partenariats avec les entreprises aux enjeux émergents, de consolider et diversifier les activités innovantes tout en prenant en compte les spécificités du territoire, notamment sur deux volets :

- Les activités de la chimie et du sel
- Permettre le développement d'entreprises s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire

Luc BINSINGER, vice-Président en charge du développement économique à la Communauté de Communes, a souhaité mettre à l'honneur le second volet sur le site de la coopérative Vegafruits le 15 octobre 2024 autour d'une prise de connaissance des initiatives de la coopérative en la matière. Son directeur, Arnaud COLIN, a présenté la mise en oeuvre de ses différents chantiers : mutualisation des ressources, gestion des déchets, récupération de chaleur... Cette rencontre a effectivement pour but de sensibiliser et d'inscrire l'ensemble des acteurs du territoire et au-delà dans une démarche responsable en optimisant les ressources afin de les économiser. Pour l'occasion, une trentaine d'entreprises étaient présentes appartenant à de nombreux secteurs d'activités différents.

En lien avec Lorr'Up, la CCPSV a la volonté de soutenir les initiatives en mobilisant les financements publics adaptés et en permettant d'engager un travail partenarial avec les territoires voisins au service de l'innovation et des solidarités afin de mieux produire et mobiliser. Ce fut également l'occasion d'inviter Madame GERARDIN, la Présidente de PEPs, et relancer cette association de chefs d'entreprise locaux à la seule devise de favoriser le tissu économique local.



En partenariat avec la Communauté de communes, l'association PEPs se doit de se renouveler pour poursuivre la promotion des entreprises du Pays du sel. A cette occasion, la Présidente informe les chefs d'entreprise présents qu'une assemblée générale devrait être prévue d'ici quelques mois afin de donner un second souffle à cette belle initiative.

ENVIRONNEMENT

Comp'Air, pour une prise de conscience citoyenne dans le Grand Est

Pour accompagner les collectivités dans leurs transitions écologiques et énergétiques ATMO Grand Est lance une étude qui vise à sensibiliser les citoyens à la qualité de l'air dans le cadre de leurs mobilités. Les déplacements constituent une des sources principales d'émission de particules fines. Ces polluants font l'objet d'une surveillance réglementée car ils ont un impact majeur sur la santé des populations. La sensibilisation et l'information des citoyens à la qualité de l'air est un levier incontournable pour une prise de conscience réelle et collective. En effet, les citoyens sont parfois tiraillés entre offre de mobilité, contraintes ou engagements personnels et volonté de préserver l'environnement. Le projet COMP'AIR proposera d'éclairer les choix de chacun dans le cadre de leurs déplacements quotidiens.



Christopher VARIN

Vice-Président délégué à l'environnement et la transition énergétique



Une expérimentation à l'échelle régionale

Ce projet d'envergure régionale se fera avec le concours d'une dizaine de collectivités volontaires, de tailles et de profils différents, qui seront des territoires d'expérimentation. Avec le soutien de ces collectivités, ATMO Grand Est recrutera 25 volontaires par territoire à qui seront confiés des microcapteurs. Ces outils les accompagneront dans leurs déplacements quotidiens afin d'enregistrer la qualité de l'air qui les entoure. Ces données seront complétées par le recueil du vécu de l'expérimentation réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Grand Est afin de mieux comprendre les pratiques en matière de mobilité.

Un financement partenarial

Comp'Air est un projet soutenu financièrement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE4) et par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) dans le cadre du suivi des territoires soumis à des Plans de Protection de l'Atmosphère.



Carte d'identité

- 10 Territoires d'expérimentation avec des Typologies différentes.
- Expérimentation par 250 bénévoles grâce à l'utilisation de microcapteurs lors de leurs déplacements.
- Recueil du vécu de l'expérimentation réalisé par l'ORS pour mieux comprendre les pratiques des individus en matière de mobilité.

Calendrier

- Démarrage premier trimestre 2024
- Premières expérimentations hiver/printemps 2024 (entre mai et septembre 2024)
- Suite des expérimentations hiver 2024/2025 + début printemps 2025
- Fin des expérimentations hiver 2025/2026
- Clôture du projet mi 2026 en matière de mobilité.

Air to Go : l'appli air-santé pour vos déplacements



Quelle est la qualité de l'air de l'endroit où je me trouve ? Par où passer pour limiter mon exposition à la pollution de l'air ? Se déplacer à pieds ou à vélo sans s'exposer à la pollution de l'air, un souhait qui devient réalité pour bon nombre de piétons et cyclistes de la région, avec la mise en service de l'appli smartphone « Air to Go », proposée par ATMO Grand Est.

Née en Auvergne-Rhône-Alpes, Air to Go s'étend désormais sur l'ensemble de la région Grand Est. Alimentée quotidiennement par les modélisations de la qualité de l'air les plus fines, l'application s'adresse aux piétons, cyclistes et autres adeptes des « modes doux ».

Air To go vous permet de :

- ➔ Vérifier l'état de la qualité de l'air sur votre territoire
- ➔ Être informé des épisodes de pollution
- ➔ Connaître la qualité de l'air sur votre trajet
- ➔ Adapter son parcours pour limiter son exposition à la pollution



Des moutons roux Ardennais travaillent à la STEP de Varangéville

L'éco-pâturage est un mode écologique d'entretien des espaces verts et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores. Cette méthode dégage moins de carbone en comparaison à une tondeuse mécanique qui fonctionne à l'essence et c'est une solution ludique pour respecter la loi Zrophyto qui interdit l'usage d'un désherbant chimique dans les espaces publics. Les déjections inodores fertilisent le terrain et favorisent ainsi la biodiversité sans altérer la qualité des sols.



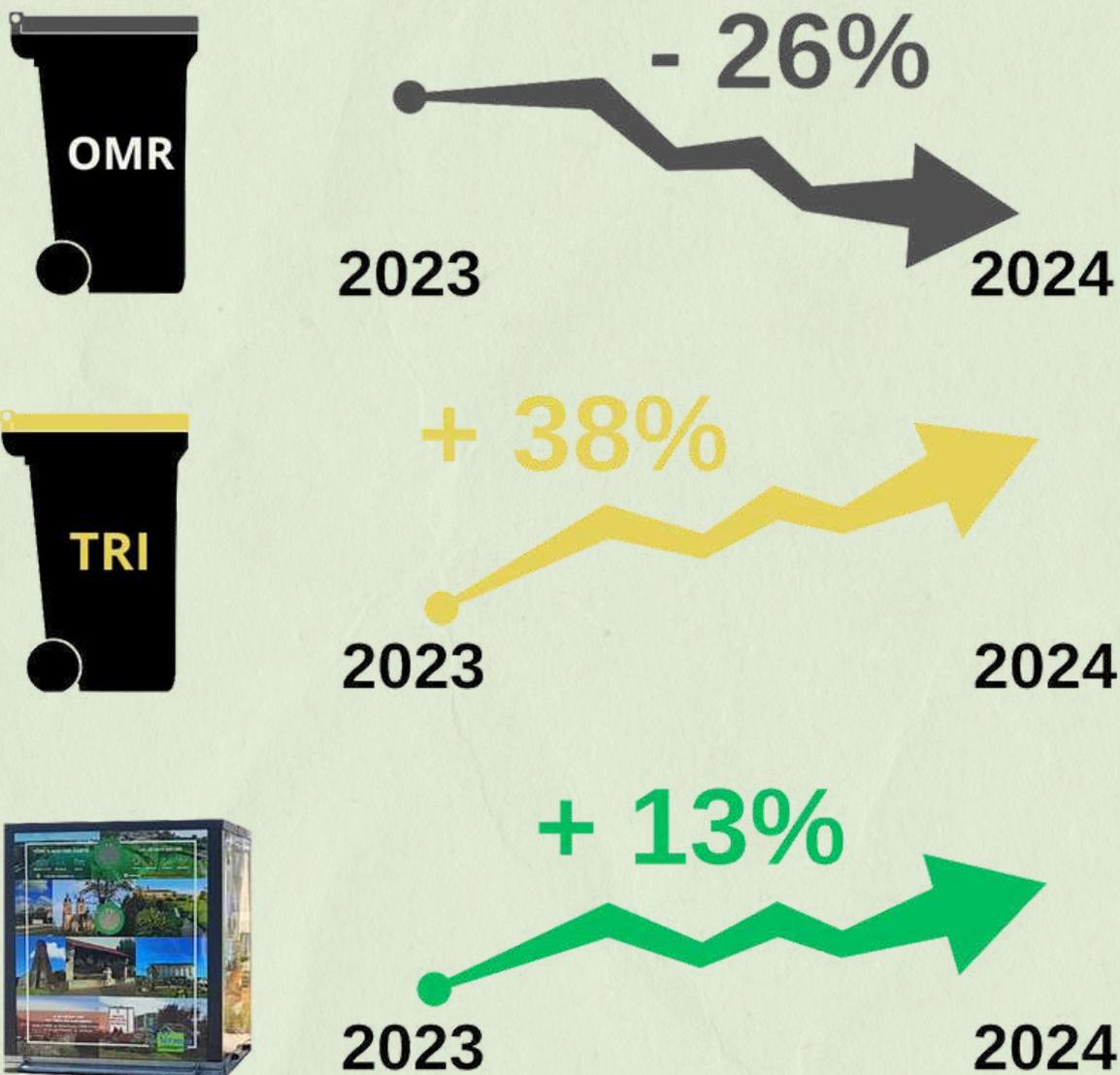
La STEP de Dombasle-sur-Meurthe bénéficiait déjà de ce fonctionnement, et de par sa performance sur ce premier site, il a été réitéré sur la STEP de Varangéville par la société SAUR.

L'Ardennais roux est un mouton fin, vif, très méfiant. Il est peu exigeant pour se nourrir. Très résistant aux parasites et aux maladies, il peut satisfaire les « éleveurs » trop occupés. De plus, il est bien adapté aux conditions climatiques difficiles. Cerise sur le gâteau, c'est une race locale réputée depuis plusieurs siècles.

Baisse des ordures ménagères : des premiers résultats très encourageants !

La mise en place de la tarification incitative en 2026 (calculée à partir des données de 2025) a entre autres pour objectif une diminution des ordures ménagères.

En 2024, cet objectif est déjà en partie atteint, avec une belle augmentation du tri en collecte sélective et du verre dans les points d'apport volontaire. Bravo à tous les habitants, poursuivons sur cette voie !



Et pour bien trier, petit rappel des règles. Soyez vigilants et veillez à éviter ces erreurs fréquentes :

Vont dans le bac de tri
TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS



✔ Emballages vides
✔ Séparés les uns des autres
✔ En vrac dans le bac, sans sacs

TOUS LES EMBALLAGES EN METAL

TOUS LES CARTONNETTES

TOUS LES BRIQUES

TOUS LES PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES

TOUS LES BOUTEILLES

TOUS LES BIDONS ET FLACONS

TOUS LES SACS ET SACHETS

TOUS LES BARQUETTES

TOUS LES FILMS

TOUS LES POTS ET BOITES

CITEO

Ne vont PAS dans le bac de tri
LES OBJETS, LES EMBALLAGES IMBRIQUÉS,
LES ORDOURES MÉNAGÈRES...

Refus fréquents
Liste non exhaustive

NON VIDÉS

IMBRIQUÉS
Aplatissez, vos emballages pour ne pas les imbriquer !

TEXTILES, MAROQUINERIE

PAPIER PEINT, NAPPES

BOIS

ESSUIE-TOUT, MOUCHOIRS

VERRE

DÉCHETS VÉGÉTAUX, NOURRITURE

SACS REMPLIS

OBJETS

Des doutes ? Des questions ?
• Consultez l'application Guide du Tri
• Ecrivez à ambassadeur.dutri@cc-seletvermois.fr

e e e e e

TOUS les emballages vides alimentaires et d'hygiène se trient

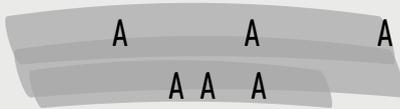
+ les journaux, revues et magazines

Pas d'objets

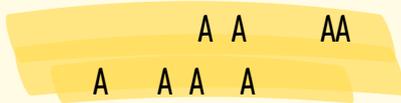
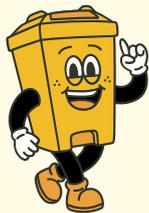
Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres

Pas d'emballages de garage ou de jardin

Rappel des usages conformes des nouveaux bacs pucés :



- L'usage de sacs pour les ordures ménagères reste recommandé.
- Les sacs au pied des bacs ou déposés sur les bacs sont strictement interdits.



- Les déchets doivent être déposés en vrac, sans sacs.
- Un sac de tri jaune transparent à côté du bac est toléré en cas de débordement occasionnel.

- Les bacs doivent être fermés
- Chaque bac est assigné à une adresse. En cas de déménagement, il faut les laisser sur place.
- Les bacs doivent être sortis uniquement les jours de collecte et ne doivent pas rester sur le trottoir plus de 24h.

Vous n'avez pas encore vos nouveaux bacs pucés ?

Votre ancien bac ne sera bientôt plus collecté.

Merci de nous faire parvenir le plus vite possible un formulaire complété pour nous permettre de vous doter selon vos besoins.



Les sacs autorisés

La collecte en sacs hors bacs ne s'applique qu'à des situations particulières :

- En cas d'impossibilité constatée d'obtenir un bac.
- En cas d'évacuation d'un grand nombre de déchets en une seule fois.

Vous êtes dans cette situation ?

- Faites remplir par le propriétaire de votre logement le formulaire adéquat (à retrouver en ligne ou en version papier dans nos locaux)
- Venez chercher vos sacs au siège de la Communauté de Communes.

Le volume de ces sacs sera comptabilisé dans la part incitative de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative correspondant à l'adresse concernée.

Ces sacs autorisés sont des sacs spécifiques non disponibles dans le commerce. Tout autre sac présenté à la collecte hors bac ne sera pas ramassé.

Taxe Incitative : comment suivre mes collectes ?



Notre portail Ecocito est désormais ouvert !
Pour suivre vos collectes, mettre à jour vos informations et bien d'autres services, vous pouvez créer un compte personnel via ce QR Code.



Bornes à verre : nouveaux emplacements

Dombasle-sur-Meurthe

- Place de la Liberté
- 13, avenue du Léomont
- 1 rue de Provence
- Rue Levassor
- Rue Victor Prouvé

Rosières-aux-Salines

- ZAC des Sables, Mc Donald's

Varangéville

- Rue de la Butte – Stade de foot
- Avenue Foch (en cours)
- Derrière le Prieuré



Saint-Nicolas-de-Port

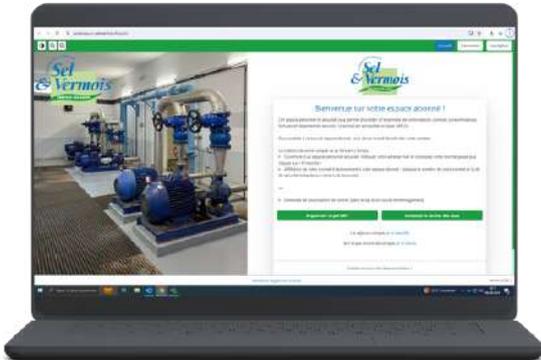
- Route de Coyviller : pour des raisons de sécurité, la borne a été déplacée à proximité du collège.

Retrouvez toute l'actualité des déchets sur notre site Internet !



CYCLE DE L'EAU

Votre nouvel espace abonné en ligne pour simplifier la gestion de votre abonnement d'eau !



Pourquoi utiliser notre espace abonné ?

- Facilité d'accès : consultez vos informations d'abonnement à tout moment, depuis n'importe quel appareil connecté à internet.
- Gestion en temps réel : mettez à jour vos coordonnées, consultez vos factures et votre historique de consommation en quelques clics.
- Sécurisé et confidentiel : vos données sont protégées avec les dernières technologies de sécurité.

Comment accéder à votre espace abonné ?

- Scannez ce QR Code
- Inscrivez-vous en quelques étapes simples avec votre adresse mail et connectez-vous avec vos identifiants figurant en haut de votre facture.



Notre équipe est là pour vous aider. Contactez-nous au 03.83.45.23.32 ou par mail à servicedeseaux@cc-seletvermois.fr pour toute question ou assistance concernant votre espace abonné.

Réforme des redevances : une entrée en vigueur au 1er janvier 2025

Avec la réforme, les redevances "lutte contre la pollution" et "modernisation des réseaux d'assainissement" seront supprimées. Trois nouvelles redevances incitatives sont créées pour s'y substituer :

- La redevance sur la consommation d'eau potable : 0.39€ HT
- La redevance pour la performance des réseaux d'eau potable : 0.33€ x le coefficient de modulation à 0.2 pour 2025 soit 0.066€ HT
- La redevance performance des systèmes d'assainissement collectif : 0.46€ x le coefficient de modulation à 0.3 pour 2025 soit 0.138€ HT



PROMOTION DU TOURISME

Vermois'Sel 2024 : une édition pluvieuse mais heureuse

Le dimanche 30 juin, l'association Rando Sel et Vermois organisait, en partenariat avec votre communauté de communes, une nouvelle édition de sa Vermois'Sel. Quatre parcours étaient proposés, de 5-7-10 et 16km, passant par les communes de Varangéville, Rosières aux Salines, Dombasle-sur-Meurthe et Saint-Nicolas-de-Port.



188 marcheurs étaient au rendez-vous pour se balader sur notre magnifique territoire malgré une pluie incessante, mais qui n'aura pas repoussé nos amateurs de randonnées. Cette édition rendait hommage à Patrick Laugel, conseiller communautaire (2014-2021) et élu à Saint-Nicolas-de-Port (2001-2021). Les marcheurs se sont rendus, au cours de leur marche, au niveau du square portant son nom et ont pu célébrer un moment de convivialité en sa mémoire.

Un grand bravo aux bénévoles de l'association Rando Sel et Vermois ainsi qu'aux agents de la communauté de communes pour l'organisation de cette journée. Nous remercions également la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) qui s'est jointe à nous pour tenir un stand d'information autour des problématiques de santé.



La jeunesse du Sel & Vermois ne cesse de se cultiver !

Dans le cadre du projet territorial d'éducation populaire, des enfants du territoire Sel & Vermois ont participé à une sortie à l'aveugle. Le principe : les enfants s'inscrivent à une sortie, ils connaissent le lieu et l'horaire de départ, ainsi que l'horaire de retour. Rien de plus.

En octobre dernier, 51 enfants de 7 à 15 ans ont vécu une journée riche en découvertes et en émotions, trois lieux ont été visités :

- Jardin Botanique Jean-Marie Pelt de Villers-les-Nancy : Les enfants ont exploré le magnifique jardin à travers trois rallyes-jeux différents, adaptés en fonction de leurs âges. Ces rallyes ont permis aux participants d'apprendre tout en s'amusant, avec des épreuves ludiques qui ont suscité curiosité et enthousiasme chez chacun d'eux.

- Restaurant Uni Buffet : Une pause gourmande a été organisée dans ce restaurant à volonté, offrant aux enfants la possibilité de découvrir et de déguster une variété de plats selon leurs préférences. Avant le repas, une sensibilisation sur le gaspillage alimentaire a été faite, et nous avons été très positivement surpris par l'effort des enfants, qui ont laissé très peu de nourriture dans leurs assiettes.

- Cosmic Park : L'après-midi était placée sous le signe du divertissement. Les enfants les plus grands se sont affrontés avec entrain lors de parties de laser game, alors que les plus petits ont profité du cosmic jump, une aire de trampolines où ils ont sauté, ri et dépensé toute leur énergie. Les sourires étaient au rendez-vous tout au long de cette expérience sportive.



Issus des communes du territoire, ces sorties sont l'occasion de s'ouvrir aux autres, de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et de découvrir la biodiversité. Cette sortie était l'occasion de découvrir des activités culturelles et ludiques.

Bravo aux associations partenaires pour leur dynamisme !



Vous avez entre 6 et 17 ans et souhaitez vous aussi vivre des moments inoubliables ?

**Contactez l'une des associations partenaires :
Foyers Ruraux, MJC Jean Monnet, MJC St Nicolas, Francas.**



Le calendrier de collecte 2025 ainsi que le guide déchets 2024 sont disponibles !

Ils vous seront prochainement distribués dans votre boîte aux lettres.

Retrouvez leur version en ligne via ce QR Code.



NOUS CONTACTER

Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois

3, rue Louis Majorelle - ZAC du Saulcy
54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE
Tel : 03 83 45 23 32

Horaires : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Site Internet : www.cc-seletvermois.fr
Facebook : @ccseletvermois
Instagram : @ccseletvermois
YouTube : @ccseletvermois

